

Le programme ERASMUS + 2021-2027

ACTION-CLÉ 1 : MOBILITÉ DES INDIVIDUS À DES FINS D'APPRENTISSAGE

Type de d'activité	Type de mobilité	Destinations	Financement
Mobilité des étudiants	1. Mobilité académique dans le cadre d'un partenariat pour une période d'études de 2 à 12 mois	Pays programme Erasmus titulaire d'une ECHE	Bourse classique complément inclusion et / ou complément transports verts
	2. Mobilité académique dans le cadre d'un partenariat pour une période d'études de 2 à 12 mois	Pays partenaires hors Europe	A financer par fonds OS (organisation de la mobilité) avec un maximum de 20% de l'enveloppe Bourse pour les pays des régions 1 - 4 et 6 - 13 : 700 € par mois + complément inclusion Bourse pour les pays des régions 5 et 14 : bourse classique
	3. Mobilité professionnelle pour un stage de 2 à 12 mois	Pays programme Erasmus et pays partenaires	Bourse classique / pays partenaires
	4. Mobilité hybride (mobilité physique avec une composante virtuelle) : la mobilité physique est soit de 2 mois minimum, soit de 5- 30 jours	Pays programme Erasmus et pays partenaires	Bourse classique / pays partenaires uniquement pour la mobilité physique
	5. Mobilité pour les doctorants (études ou stage) avec une durée de 5 – 30 jours ou 2 – 12 mois	Pays programme Erasmus et pays partenaires	Bourse 5 – 30 jours : jusqu'au 14ème jour : 70 € par jour et du 15ème au 30ème jour : 50 € par jour Bourse 2 – 12 mois : classique / pays partenaires
Un même étudiant peut participer à des périodes de mobilité totalisant jusqu'à 12 mois de physique maximum par cycle d'études, indépendamment du nombre et du type d'activités de mobilité.			
Mobilité du personnel enseignant et administratif	1. Mobilité d'enseignement de 2 jours (8h d'enseignement au minimum par semaine) à 2 mois 2. Mobilité d'enseignement de 5 jours (8h d'enseignement au minimum par semaine) à 2 mois 3. Mobilité de formation de 2 jours à 2 mois pour tous les personnels dans une université, dans un organisme de formation ou dans une entreprise 4. Mobilité d'enseignement de 1 jour à 2 mois pour les salariés d'entreprises étrangères	Pays programme Erasmus Pays partenaires Pays programme Erasmus et pays partenaires Pays programme Erasmus	Frais de transport et indemnité journalière

	5. Mobilité hybride avec au minimum 2 – 5 jours physique	Pays programme Erasmus	
Programme intensif hybride	<p>1. <u>Type de formation</u> : Il s'agit de programmes courts et intensifs qui font appel à des méthodes d'apprentissage et d'enseignement innovantes, y compris l'utilisation de la coopération en ligne. Il doit présenter une valeur ajoutée par rapport aux cours ou formations existants et il peut être pluriannuel. Il permet des formats de mobilité nouveaux et plus flexibles qui combinent la mobilité physique avec une partie virtuelle. Des groupes d'élèves ou de personnel effectueront une mobilité physique de courte durée à l'étranger, combinée à une composante virtuelle obligatoire. La composante virtuelle doit permettre aux apprenants de se réunir en ligne pour travailler collectivement et simultanément sur des missions spécifiques qui sont intégrées dans le programme intensif mixte et qui comptent dans les résultats d'apprentissage globaux.</p> <p>2. <u>Composition du partenariat</u> : Au minimum 3 EES titulaires d'une ECHE provenant d'au moins 3 pays programme. Les EES des pays partenaires peuvent participer et envoyer des participants à leurs propres frais.</p> <p>3. <u>Participants</u> : Le nombre minimum de participants à un programme intensif hybride est de 15 sans compter les personnel d'enseignement/de formation impliqué dans l'exécution du programme.</p> <p>4. <u>Mobilité du programme intensif hybride</u> : Mobilité physique de 5 jours à 30 jours. Aucun critère d'éligibilité n'est fixé pour la durée de la composante virtuelle mais la mobilité virtuelle et physique combinée doit permettre aux étudiants d'obtenir un minimum de 3 crédits ECTS.</p>	Pays programme Erasmus et pays partenaires à leurs propres frais	<p>Frais d'organisation : 400 € par participant pour EES hôte</p> <p>Bourses pour étudiants : 70 € / jour jusqu'à 14 jours, au-delà 50 € + frais de voyage + compléments inclusion, transports verts</p>

ACTION-CLÉ 2 : PARTENARIATS DE COOPERATION

Type de projets	Participants	Spécificité	Financement
<p>Mesures de design Erasmus Mundus (EMDM)</p> <p>L'objectif principal est d'encourager le développement de nouveaux programmes d'études transnationaux intégrés de haut niveau, innovants, au niveau du master. Ces mesures de conception doivent impliquer les domaines thématiques qui sont sous-représentés dans Erasmus Mundus (voir le catalogue Erasmus Mundus).</p> <p>Le programme de master en cours d'élaboration est censé adhérer aux Standards pour l'assurance qualité des programmes conjoints dans l'espace européen de l'enseignement supérieur</p>	Minimum 3 EES (pays programme Erasmus et pays partenaires) dont 2 pays programme Erasmus	<p>Programme d'études entièrement intégré qui vise à recruter d'excellents étudiants dans le monde entier. Il inclut la mobilité physique obligatoire pour tous les étudiants recrutés et débouche sur un diplôme conjoint ou des diplômes multiples.</p> <p>À la fin de la période de financement, le projet devrait avoir conçu les mécanismes conjoints p.ex. sur l'admission et l'évaluation, services communs aux étudiants, stratégie de promotion....</p>	Montant forfaitaire de 55 000 € pour une durée de 15 mois
Erasmus Mundus Joint Master (EMJM)	Minimum 3 EES (pays programme Erasmus et pays	La spécificité des EMJMs réside dans le haut degré d'inté-	Subvention pour 6 années intégrant des

Les EMJM sont des programmes d'excellence et doivent contribuer à l'intégration et à l'internationalisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).	partenaires) dont 2 pays programme Erasmus	gration entre les institutions participantes et l'excellence de leur contenu académique.	bourses pour les étudiants (1400 € / mois)
<p>Partenariats de coopération :</p> <p>Projets de renforcement des capacités à l'échelle transnationale par l'échanges de pratiques et l'innovation avec la possibilité d'inclure des activités d'apprentissage, de formation et d'enseignement.</p> <p>En 2021, les partenariats de coopération doivent porter sur un ou plusieurs des domaines prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion et diversité ; • Environnement et lutte contre le changement climatique ; • Transformation numérique ; • Valeurs communes, engagement civique et participation ; 	Au minimum : 3 organisations de 3 pays Erasmus différents; les pays partenaires peuvent associés comme partenaires	<p>Projet sur au moins une des priorités thématiques pour l'enseignement supérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des systèmes d'enseignement supérieur interconnectés ; • Stimuler les pratiques d'apprentissage et d'enseignement innovantes ; • Développer les STEM/STEAM dans l'enseignement supérieur, en particulier la participation des femmes aux STEM ; • Récompenser l'excellence dans l'apprentissage, l'enseignement et le développement des compétences ; • Construire des systèmes d'enseignement supérieur inclusifs ; • Soutenir les capacités numériques du secteur de l'enseignement supérieur. 	Pour une durée de 12-36 mois : 100000 - 400000 €
<p>Alliances pour l'innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 : Alliances pour l'éducation et les entreprises • Lot 2 : Alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences 	Au minimum : 4 pays Erasmus et 8 partenaires, dont au moins 3 acteurs du marché du travail et 3 prestataires d'éducation et de formation	<p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approches nouvelles, innovantes et multidisciplinaires • Responsabilité sociale des entreprises • Esprit d'initiative et l'attitude entrepreneuriales des apprenants • Flux et co-création de connaissances entre l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel <p>Lot 2 :</p> <p>Nouvelles approches stratégiques pour des solutions concrètes de développement des compétences dans des secteurs économiques donnés, ou dans des domaines mettant en œuvre une action majeure de l'agenda européen des compétences.</p>	Pour une durée de 4 ans

ACTION-CLÉ 3 : SOUTIEN A LA REFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES

Elle comprend diverses mesures visant à soutenir les réformes politiques dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, soit directement par la Commission européenne, soit par le biais d'appels à propositions spécifiques.

ACTIVITES JEAN MONNET

Les trois types d'actions Jean Monnet (modules, chaires, centres d'excellence) sont reconduites.